



HAL
open science

Un outil d'intelligence collective : le Vrai débat

Laurent Dartigues, François Robert, Vincent Ventresque, Jean-Claude Zancarini

► To cite this version:

Laurent Dartigues, François Robert, Vincent Ventresque, Jean-Claude Zancarini. Un outil d'intelligence collective : le Vrai débat. Béroud, Sophie; Dufresne, Anne; Gobin, Corinne; Zune, Marc. Sur le terrain avec les Gilets jaunes : approche interdisciplinaire du mouvement en France et en Belgique, Presses universitaires de Lyon, pp.159-172, 2022, Actions collectives, 978-2-7297-1253-2. halshs-03373907

HAL Id: halshs-03373907

<https://shs.hal.science/halshs-03373907>

Submitted on 11 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un outil d'intelligence collective : Le Vrai débat

Laurent DARTIGUES, François ROBERT, Vincent VENTRESQUE, Jean-Claude ZANCARINI

Après nous avoir nommés : les “sans-dents”, les “Jojo le Gilet jaune”, les “gens qui ne sont rien”, etc. Après nous avoir ignorés, méprisés, blessés, éborgnés, asphyxiés, muselés, le gouvernement a considéré que nous donner la parole serait dangereux car nous ne serions pas capables de réfléchir et d’être responsables. [...] Grâce à vous nous sommes maintenant en mesure de prouver que le peuple est capable de proposer, réfléchir, débattre et que l’ensemble des français ne sont pas naturellement homophobes, irrespectueux ou racistes¹.

1. Introduction. Comment travailler sur les données du Vrai débat ?

Les analyses que nous présentons ici rendent compte d’un travail collectif mené en février 2019 par des membres du laboratoire Triangle en réponse à des membres de l’équipe du Vrai débat qui avait lancé le 7 février un appel aux chercheurs pour traiter de manière indépendante les données de leur consultation numérique².

Utilisant le même logiciel que la plateforme du Grand débat (que la société Cap Collectif leur avait fourni gratuitement), une quinzaine de GJ venus de toute la France ont ouvert une plateforme de démocratie participative, qu’ils ont définie comme un « outil d’intelligence collective », et configurée de manière à laisser un maximum de liberté aux citoyens souhaitant s’y exprimer. Le projet du Vrai débat résultait de la convergence de plusieurs initiatives régionales et s’appuyait sur l’expérience d’autres plateformes du même type, dont la première fut ouverte dès l’été 2018 par des GJ de l’île de La Réunion. Il s’agissait surtout d’une volonté de répondre au dispositif du Grand débat, perçu comme un « enfumage », et de présenter les propositions issues de ce mouvement social afin de contrer la synthèse annoncée par le gouvernement pour mars 2019. Considérant que le débat public avait été court-circuité, notamment avec l’éviction de la Commission nationale du débat public (CNDP), l’équipe se

¹ La page dont est tiré cet exergue avait cette URL : <https://le-vrai-debat.fr/pages/la-plateforme-du-vrai-debat-va-bientot-seteindre>. On peut retrouver toutes les références à l’ancienne plate-forme du Vrai débat sur internet archive (web.archive.org).

² Les aspects méthodologiques de l’analyse présentée ici sont disponibles à l’adresse : <https://onestla.hypotheses.org/413>. Ce carnet collectif de recherche créé par le Groupe de travail sur les Gilets jaunes de Triangle se donne notamment pour objectif de recenser et faire connaître les initiatives dispersées de recherche sur les Gilets jaunes. Le Centre Max Weber (Lyon), Les laboratoires Lerass (Toulouse) et GRAID (Bruxelles) notamment participent à cette « Coopérative de travail » ouverte.

réclamait explicitement de ses recommandations³ et proposait un processus participatif dont la consultation n'était que la première étape puisqu'elle devait servir à l'organisation d'assemblées citoyennes partout en France avec pour objectif l'écriture collective de propositions de lois⁴. Nous avons répondu à cet appel d'abord parce que ce mouvement nous intéressait en tant que contestation originale de l'ordre politique et économique producteur de souffrances sociales et psychiques immenses. En outre, cela nous donnait l'occasion d'étudier un autre usage de l'outil mis en place pour le Grand débat. Enfin, les contributions recueillies constituaient un document de première importance pour la compréhension du mouvement des GJ. En effet, la plateforme a réuni plus de 44 000 inscrits qui pouvaient poster des propositions, argumenter pour ou contre les propositions, voter sur les propositions (pour, contre, mitigé) et les arguments. Au total, entre le 30 janvier et le 4 mars, 25 410 propositions⁵ ont été soumises et ont recueilli près de 900 000 votes, plus de 93 000 arguments ont été fournis, soit un corpus textuel de plus de 7 millions de mots. L'activité de la plateforme fut très intense le 2^{ème} jour puis déclina de manière constante durant une quinzaine de jours pour ensuite stagner. En pourcentage cumulé, 60% des propositions et 56% des arguments ont été déposées les 8 premiers jours. Quant aux utilisateurs, il se détache un groupe de forte activité de 8 548 personnes, le plus fort contributeur allant jusqu'à poster plus de 200 propositions.

L'équipe du Vrai débat nous a demandé de relever dans ces données un socle consensuel de propositions afin de dégager une cohérence politique, en sachant que de nombreuses propositions apparaissaient comme des « doublons » (titre identique ou formulation très proche). Vu la taille du corpus (25 410 propositions), notre stratégie a consisté à utiliser des logiciels de textométrie (TXM et Iramuteq) pour rendre visibles les grandes tendances du corpus, tout en donnant la possibilité de resserrer ensuite la focale sur certains sujets thématiques. Il est vite apparu que les propositions les plus votées exprimaient des revendications convergentes et que nous pouvions exploiter la structure régulière des

3 « Le gouvernement n'a pas souhaité que la CNDP pilote le Grand Débat. Nous sommes légitimement en droit de sérieusement nous interroger sur la sincérité de la démarche de notre Président. En excluant la CNDP, RIEN ne peut garantir tous les principes d'un débat sain : La sortie de cette plateforme LE VRAI DÉBAT prend tout son sens. Nous, un groupe constitué de citoyens Gilets jaunes, accompagnés méthodologiquement par des acteurs de l'innovation démocratique, avons décidé de nous rapprocher au maximum des conseils fournis dans le rapport de la CNDP pour la mise en place de cette VRAIE consultation. » Voir <https://le-vrai-debat.fr/pages/processus>, et <https://le-vrai-debat.fr/pages/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique-23-01-2019>

4 Huit assemblées ont été organisées en juin 2019 : Aix-en-Provence, Avignon, Carpentras, Gennevilliers, Lille, Marseille, Nanterre, Lille, Tournefeuille.

<https://www.le-vrai-debat.fr/comptes-rendus-des-acd>.

5 Ces propositions se répartissent en neuf thèmes dont quatre principaux : Économie (31% des propositions), Démocratie et institutions (20%), Écologie (16%) et Santé (10%).

informations pour faciliter le dépouillement des propositions. En effet, même si une grande liberté était donnée aux utilisateurs, puisqu'ils n'avaient pas à répondre à un questionnaire prédéfini, tous devaient respecter une forme unique qui produit une homogénéité structurelle des contributions. Chaque proposition publiée devait avoir *obligatoirement un titre et une explication* : il était donc possible de lire dans un premier temps uniquement les titres et de se reporter aux explications en cas d'ambiguïté du titre. Par exemple la proposition postée par l'utilisateur « Giraud » le 30 janvier s'intitulait « Augmenter fortement Taxe sur kérosène » et contenait la courte explication suivante : « *Taxer fortement le kérosène et le fioul lourd pour les paquebots et les portes containers (de 200 à 500%). Les transports aériens et maritimes polluent fortement. Pollueur payeur.* ». Cette proposition a reçu 1 550 votes (1 446 votes pour, 57 contre, et 47 mitigés) et a suscité 84 arguments pour ou contre.

Pour repérer les grandes tendances du corpus, nous avons donc classé les propositions en fonction du nombre de votes, avant d'en parcourir rapidement les titres et il nous est apparu qu'un projet de société cohérent se dessinait dans la diversité des propositions. Ayant d'abord affecté à chaque proposition les votes qu'elle avait obtenus, nous avons ensuite construit deux critères permettant d'extraire un socle programmatique consensuel : 1) retenir seulement les propositions ayant reçu au moins 85 % de votes favorables ; 2) définir un score pour prendre en compte le nombre de votes – et non plus seulement la proportion –, ce score étant la différence entre le nombre de vote positif et les autres (négatif et mitigé), afin de classer les propositions par score décroissant.

Ainsi la proposition sur le kérosène qui obtient 93,29 % de votes favorables et un score de 1 342, soit $1\,446 - (47 + 57)$, est classée 62^{ème} sur 25 410. Sans surprise, la première proposition de notre classement s'intitule « *Référendum d'Initiative Citoyenne* » (RIC) et obtient un score de 5 069 pour 6 163 votes exprimés. La dernière proposition du classement obtient un score négatif de - 2 935 pour 4 371 votes et s'intitule « *Suppression de la loi autorisant le mariage homosexuel* ».

Nous nous sommes ensuite concentrés sur un corpus plus réduit en retenant seulement les propositions ayant au moins un score de 50. De la sorte, notre échantillon se limitait à 1 059 propositions, ce qui rendait possible une lecture extensive. En outre, n'ayant gardé que les propositions les plus plébiscitées, l'échantillon était très largement représentatif en termes de

votes⁶ : il cumule plus de 390 000 votes, soit 43 % du total des votes exprimés (et plus de 80 % des votes portant sur les propositions qui avaient reçu au moins 85 % de votes favorables). Nous avons alors rédigé une brève synthèse à partir de ce corpus réduit ; nous l'avons adressée aux animateurs du Vrai débat et elle a été diffusée dans différents médias nationaux.

2. Ce que veulent majoritairement les participants au Vrai débat

Sur ce corpus plus réduit, nous identifions quatre grands blocs de revendication : 1) transformation profonde du système politique ; 2) renforcement du service public ; 3) demande de justice sociale et fiscale et 4) urgence des questions écologiques et climatiques.

Une série d'autres thèmes, sans avoir le même caractère central que ces quatre blocs, dessinent des aspirations sociétales progressistes : importance du système d'éducation, volonté de faire progresser l'égalité hommes-femmes, lutte contre les violences sexuelles, lutte contre la répression, droit à mourir dans la dignité.

Les propositions « réactionnaires » qui vont dans le sens d'un refus de l'immigration, du Frexit et du repli sur soi, du retour à un ordre moral traditionnel existent mais sont très minoritaires : contrairement à ce qui est trop souvent affirmé pour dénigrer le mouvement des GJ, les participants et participantes au Vrai débat ne sont, dans leur très grande majorité, ni xénophobes, ni homophobes, ni ultranationalistes. Ainsi, le retour à la peine de mort ou la suppression du mariage pour tous sont les deux propositions les plus rejetées.

Revenons rapidement sur les quatre blocs de revendication.

a) Transformation profonde du système politique

Les grandes tendances repérées :

- Demande de la création d'un Référendum d'initiative citoyenne dont il est souvent précisé qu'il doit pouvoir s'appliquer « en toutes matières » ; cette demande va du simple énoncé, « il faut créer un RIC en toutes matières », à des propositions élaborées avec des constitutionnalistes qui précisent les articles de la Constitution à introduire ou à modifier ;

- Prise en compte du vote blanc et nul, présenté comme un moyen de remédier au désintérêt des citoyens pour les élections et souvent lié à la revendication d'élections à la proportionnelle ; les propositions vont de la seule nécessité de la prise en compte à la demande d'annulation d'une élection où les votes blancs et nuls seraient majoritaires ; une proposition estime que la prise en compte proportionnelle des votes blancs ou nuls pourrait amener des

⁶ Voir les 1 059 propositions : <https://onestla.hypotheses.org/> La synthèse que nous en avons faite a été présentée comme l'expression des principales revendications du mouvement dans le communiqué du « socle commun » du 22/06/2019, signé par les principales figures des GJ. Par ailleurs, cet échantillon a servi de base de travail aux assemblées citoyennes de juin 2019.

citoyens tirés au sort à siéger au parlement ;

- Volonté d'avoir des élus irréprochables et sans privilèges : on sent dans les nombreuses propositions qui concernent cet aspect une grande colère contre tout ce qui est perçu comme un privilège (les Présidents de la République étant particulièrement visés).

On ne trouve pas de refus du système représentatif en tant que tel, en revanche toute une série de propositions de réformes visent à remettre les citoyens au cœur du système politique. Par ailleurs, on relève une suspicion très forte de corruption et d'avantages indus qu'il faudrait supprimer. La question du contrôle des lobbies est présente et s'inscrit dans la même logique.

b) Renforcement du service public

Plusieurs propositions insistent sur la nécessité d'arrêter son démantèlement, de renforcer les équipements qui font partie des biens communs perçus comme menacés. La demande d'un service public efficace et proche des citoyens est récurrente.

La demande de proximité et d'égalité d'accès s'exprime pour la santé (hôpitaux, maisons médicales, médecins), pour les infrastructures de transport (lignes ferroviaires et gares, autres transports en commun).

Beaucoup de propositions demandent des nationalisations ou des renationalisations pour les autoroutes, les aéroports, le rail, les barrages hydrauliques, les mutuelles, les assurances, les secteurs de l'énergie, les compagnies des eaux et celles de collecte des déchets.

c) Demande de justice sociale et fiscale

Le titre (et la typographie) d'une des propositions peuvent résumer l'attente de justice fiscale et la colère contre ceux qui fraudent : « Les gros payent GROS et les petits payent PETIT - lutter contre l'évasion fiscale »⁷.

Il y a une forte demande d'équité (proportionnalité, progressivité) et de sanctions envers les fraudeurs. La lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, le retour de l'ISF sont présentés comme des revendications de justice mais aussi comme des moyens de financer les mesures proposées. La revendication sur le CICE⁸ va dans le même sens ; sa suppression est parfois exigée mais on réclame plus souvent encore la vérification de son effectivité : si ça ne sert pas à créer des emplois il faut récupérer les sommes avancées.

La question des revenus est clairement avancée sur la base de la revendication de justice sociale : indexation des salaires, des pensions et des retraites sur l'inflation, augmentation du

⁷ Nous restituons les citations telles quelles, avec leur emphase, leur orthographe ou leurs erreurs de frappe éventuelles.

⁸ Initialement conçu comme un avantage fiscal pour les entreprises, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en 2019 en un allègement pérenne des cotisations sociales patronales pour les salaires inférieurs à 2.5 smic.

SMIC, des retraites, des minima sociaux et de l'Allocation adulte handicapé, revalorisation des salaires pour les employés des EHPAD, les enseignants, les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les personnels des hôpitaux, etc.

d) Des revendications écologiques très présentes

Contrairement à l'opposition rebattue entre « fin du mois » et « fin du monde », on observe une aspiration forte à la préservation de l'environnement, souvent conçu comme un bien commun de l'humanité.

Les principales propositions concernent l'interdiction de l'emploi du glyphosate ; le soutien à l'agriculture bio ; la demande de sanction pour les entreprises polluantes ; les circuits courts ; l'interdiction des emballages non recyclables ou non biodégradables ; l'arrêt du projet minier « Montagne d'or » en Guyane (une des rares propositions qui concernent les départements d'outre-mer).

Ces revendications récurrentes sont porteuses, dans les domaines concernés, d'une vision renouvelée de la société et du fonctionnement politique. Elles sont réalistes au sens où elles s'accompagnent d'un souci constant de faire apparaître les possibilités de leur financement. Elles indiquent des sentiments essentiellement constructifs : la colère qui s'exprime lorsque sont évoqués privilèges, injustices et fraudes sert ici à penser des solutions de transformation.

3. Une analyse de thèmes précis

Nous avons ensuite constitué des sous-corpus afin d'effectuer des parcours de lecture thématiques, ciblés sur certains aspects des propositions débattues. Nous en présentons ici deux, la question des nationalisations et une cause en général trop peu portée, la question du logement.

a) La question des nationalisations

Ce sous-corpus comporte au total 1 603 propositions. Pour ce chapitre, seules les propositions obtenant un vote favorable ont été retenues. Elles sont rassemblées sur la base de deux contraintes : la proposition doit recueillir un score supérieur à zéro (autrement dit, une majorité simple de soutien) ET la proposition doit accueillir au moins 22 votants, ce qui correspond à la médiane du nombre de votants en ce qui concerne les 1 603 propositions prélevées à l'aide de la requête (il s'agit d'écarter les propositions qui ont peu attiré l'attention). In fine, l'ensemble retenu comporte 264 propositions.

Notons au passage qu'elles ruissellent de colère surtout provoquée par les atteintes gouvernementales contre les services publics en général :

– « servir de vache à lait », « marre de payer les autoroutes hors de prix », « marre d'empiffrer les actionnaires !!! », « honte nationale », « scandale », « racket organisé »,

« privatisation calamiteuse », « on nous a volé les autoroutes ! », à propos des concessions autoroutières ;

– « système fondamentalement immoral », à propos des assurances privées dans le domaine de la santé ;

– « contrats iniques pour Pomper le Public », « ce sont nos ressources et notre modèle social que l'on nous vole ! » [Ici, L'expression « nos ressources » indique l'idée d'un patrimoine commun, financé « par nos impôts » comme cela est signalé. On pourrait faire l'hypothèse qu'elle manifeste dès lors l'idée que le patrimoine « des pauvres », ce sont les services et les entreprises publics et que leur démantèlement signifie l'appauvrissement de tous], « Il faut arrêter urgemment cette hémorragie ! », à propos des projets de privatisation des aéroports, des ports ou de la Française des jeux.

Au-delà du détail des secteurs à nationaliser dont la nationalisation des autoroutes recueille le plus grand nombre de votants et un pourcentage de votes favorables proche de 96 %⁹ ou au-delà de ceux dont il convient d'éviter la privatisation (notamment la santé), soulignons ici ce que ces propositions révèlent comme désir politique.

Contrairement à ce que de nombreuses paroles publiques ont tenté de distiller, ce n'est point un sentiment de dépossession identitaire mais prioritairement un sentiment de dépossession démocratique qu'expriment nombre des participants à la plateforme du Vrai débat.

« Et on nous divise les ruraux contre les villes STOP on est tous dans la même galère le problème est social et non ethnique ou géographique. »

« ca fait tellement du bien de voir finalement que ses opinions sont rejointes par beaucoup de personnes. Ce site est génial, merci aux GJ pour ce regain démocratique. »

« Ajouter dans la constitution qu'un changement constitutionnel ne peut se faire qu'après un référendum populaire avec une majorité et un quorum obligatoire à définir. Le but est d'empêcher de futurs politiciens de nous voler notre démocratie. »

Au sujet de la question des concessions des autoroutes aux sociétés privées, cela donne ce type de propos : « *Quel dommage que nous ne soyons pas consultés avant que les politiques ne prennent des décisions aussi mauvaises et graves.*¹⁰ » Un sentiment de dépossession dont l'esprit repose sur deux piliers d'exigences d'inégale importance de traitement.

9 Thème populaire s'il en est. Selon le sondage Tilder-LCI-OpinionWay de janvier 2015, 78 % des « Français » sont favorables à la nationalisation des autoroutes actuellement gérées par des concessionnaires privés. L'Autorité de la concurrence avait dénoncé la « rente autoroutière » en septembre 2014 au vu des imposants bénéfices réalisés par ces opérateurs privés.

10 Argument associé à la proposition sur la nationalisation des autoroutes amorties.

Le pilier majeur correspond à la revendication d'un État au service de son peuple et non des entreprises privées¹¹. Cela passe par un contrôle citoyen féroce des élites, et de l'État en général, et à un désir de consultation ou de participation citoyenne à la marche des choses. On retrouve ici les deux préoccupations de la démocratie athénienne. Comme le montrent de récentes découvertes épigraphiques, alors que la représentation savante commune faisait du système des assemblées délibératives le pivot de la vie citoyenne, la question du contrôle des élites apparaît tout aussi cruciale dans l'Athènes antique (Azoulay, 2016).

La démocratie représentative ne semble pas remise directement en question. Prédomine donc l'idée de contrôler les intérêts privés qui minent l'intérêt général mais en pointant également la responsabilité des élus et de la haute fonction publique dans ce processus.

« Faire prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt particulier est la grande affaire de la démocratie : question de morale et de simple décence. Actuellement on délègue à notre président le pouvoir de définir l'intérêt général et il ne s'en prive pas. On voit bien que son 'job' consiste à faire admettre au plus grand nombre que l'intérêt d'un petit nombre relève de l'intérêt général ».

Toutefois, des propositions conduisent, implicitement voire explicitement, à des formes de gouvernement plus directes.

Le pilier mineur est une revendication d'égalité et de justice. Et donc de services publics : *« L'Etat doit faire en sorte de maintenir et améliorer le service public indispensable pour une meilleure égalité et une solidarité pour tous »* ou encore *« Les Français tiennent à la solidarité et l'équité sur leur territoire, à la redistribution des richesses, d'où la nécessité du maintien du Service Public partout et pour tous. Ce système spécifique au peuple français a un coût d'où l'adhésion de la majorité des Français à l'impôt.¹² »*. Il est aussi une demande d'égalité entre les salariés du public (fonctionnaires) et ceux du privé, ou entre les élus nationaux et les citoyens en matière de retraites.

En vertu de ces piliers, il est estimé que les privatisations constituent un transfert de l'intérêt collectif vers les intérêts privés ou un « bradage » des actifs des Français que le secteur privé transforme en une rente : *« l'état se permet de vendre le patrimoine qui ne lui appartient pas. A l'heure actuelle, où l'eau devient de plus en plus précieuse, et où la production d'énergie doit être compatible avec la transition écologique, il est criminel de se départir de cette source d'énergie écologique. Pour toute vente de bien commun (aéroport, autoroute, barrages, parcs,*

11 Ou des fondations privées, telle Louis Vuitton citée dans une proposition fondée sur des articles parus dans *Le Monde* (et BFM) : il est demandé la fin des aides publiques sous la forme des déductions fiscales. Cette proposition recueille 85 votes et obtient 98 % d'approbation.

12 La lecture des arguments montre que la question du coût est bien appréhendée mais comme le dit l'un d'entre eux : *« Même si cela a un coût, tout ne peut pas être monétaire : les notions de qualité de vie et de cohésion sociale doivent aussi être prises en compte. »*

etc) une consultation de la population doit être obligatoire. » Elles participent ce faisant à une politique d'appauvrissement de la France : « Ainsi, l'état, a moins de moyens pour financer les services publics utiles à tous (école, santé etc.) qu'il faudra aussi privatiser ! La boucle libérale est bouclée »¹³.

Pour ces raisons, il est par exemple demandé la mise en place d'une « *commission d'enquête parlementaire sur le pillage économique et industriel des dernières années (abandons de fleurons comme Alstom, Alcatel, EADS...) et permettre la mise en examen et la détention préventive des suspects* » ; ou bien, à propos des autoroutes, une « *commission d'enquête sur les conditions de l'attribution des concessions d'autoroute à des sociétés privées* » afin que s'expliquent et soient jugés « *les personnes, ministres, hauts fonctionnaires, responsables de ces ventes* ». Le pantouflage de la haute fonction publique étant perçu comme la voie royale permettant aux « *lobbys privés* » de mettre « *trop facilement la main sur l'état.* », il s'agit soit de « *[l]imiter de manière extrêmement stricte le pantouflage, ainsi que le retour du privé vers le public* », soit de l'interdire et d'exiger la démission de la fonction publique dans le cas d'un départ dans le privé. Le cas des autoroutes apparaît ainsi comme « *un bon exemple de caste, politique et entrepreneuriale, prédatrice au regard du bien commun.*¹⁴ »

L'encadrement des campagnes électorales est prôné, avec un niveau de financement public identique et plafonné, des dons privés limités et faibles, voire en excluant tout don privé. Il est fait à ce propos un lien avec la suppression de l'impôt sur la fortune par Macron : « *Dans ce cadre, la suppression de l'ISF dès le premier mois apparaît comme un renvoi d'ascenseur et Macron est considéré comme le président des riches* ». De même est-il préconisé de limiter « *drastiquement* » le financement public des partis politiques, voire des syndicats.

Si le « discours » général réclame un retour des services publics et désire aussi des « communs » inscrits dans la Constitution, il demeure néanmoins méfiant sur la capacité gestionnaire de l'État.

b) La question du logement : une cause oubliée

La question du logement demeure au cœur des politiques publiques tant du point de vue économique (secteur du bâtiment, fiscalité) que social (cohésion sociale, réglementation, logement social). Toutes les politiques du logement rendent compte de la complexité du sujet et de la diversité des enjeux à laquelle s'adjoint la forte disparité territoriale en matière immobilière. La question du logement se pose avec acuité dans les grandes agglomérations, là

13 Argument associé à une proposition sur la nationalisation des autoroutes amorties.

14 Id.

où le taux de locataires est très élevé¹⁵. Aujourd'hui, la place du logement dans les budgets des ménages locataires habitant ces grandes agglomérations constitue le principal poste de dépenses avec un taux d'effort particulièrement élevé dans le parc privé. Partant de ces constats, nous nous sommes interrogés sur la place du logement dans les revendications posées dans la plateforme du Vrai débat.

Pour cela, nous avons extrait un sous-corpus de 426 propositions soit 1,6% de l'ensemble du VD puis classé les textes en cinq principales catégories plus ou moins homogènes à savoir les questions liées au loyer (25%), aux politiques du logement (32%), à la fiscalité (21%), aux privilèges des élus à travers le logement (10%) et enfin aux revenus (7%).

- La question des loyers

Nombreuses sont les propositions qui pointent le peu d'écho du loyer dans le VD globalement : « *Etrangement absent des débats, le loyer est pourtant le plus gros poste de dépenses des foyers français* » ou encore « *Je suis étonné que ce ne soit pas la revendication principale vu que c'est la dépense principale des plus pauvres.* » Ces constats expriment une incompréhension totale face à cette absence : « *Depuis le début, j'entends "quand j'ai payé mon loyer, il ne me reste plus rien pour vivre". Et pourtant je ne vois pas ou peu de réflexions sur ce sujet.* » En réalité elle est présente mais noyée dans les textes des propositions et n'est pas mise en avant en tant que telle. La question des loyers revient souvent dans les propositions mais s'invisibilise en raison du peu d'écho rencontré. Il y a 45 propositions qui cumulent plus de 1000 votes, notamment pour l'encadrement des loyers.

Les contributeurs dénoncent le coût excessif du loyer qui pèse lourdement dans le budget des ménages (« *nous sommes obligés de donner entre 30-45% de notre salaire pour nous loger* » ; « *Bien souvent une fois le loyer payé, il ne reste plus grand chose pour payer les autres charges* ») car son paiement s'effectue au détriment des autres postes de dépenses et contribue à l'appauvrissement des ménages (« *quand on est seul ou famille monoparentale c'est un gouffre, une fois le loyer payé c'est la dégringolade financière* ») alors que le droit à se loger devrait être un droit fondamental, « *la base d'une société développée* ».

Tous demandent que les loyers soient encadrés en soulignant que « *le logement n'est pas un bien de consommation comme les autres.* » Ils proposent d'appliquer des modes de calcul de plafonnement en fonction soit du salaire (de 10% à 33% des revenus), soit de la surface du logement, ce qui rappelle les dispositifs de la loi de 1948 évoquée par certains, soit en calant les prix sur ceux du logement social en appliquant un coefficient de 1,25. La référence aux

15 À Paris comme à Lyon, ce taux se situe autour de 65% de locataires en 2015.

logements sociaux est ici très présente. Pour contenir les hausses, les contributeurs plaident pour que ces dispositifs s'inscrivent dans un cadre territorial avec une modulation en fonction des salaires et du taux de chômage ou encore la création d'un indice du coût de la vie par commune en fonction du loyer. Ils soulignent que le principe de l'encadrement a fait ses preuves dans des villes comme Paris ou Lille et qu'il ne s'agit donc pas d'une revendication utopique. Enfin, de manière compensatoire, beaucoup réclament une déduction fiscale du loyer ou bien la prise en compte de la zone d'habitation pour asseoir l'assiette de l'impôt. Cette dénonciation des prix des loyers s'inscrit dans un cadre compréhensif plus large sur les mécanismes qui engendrent une telle flambée des loyers et sur les conséquences qu'elle provoque, par exemple l'éloignement domicile/travail : « *Les déplacements sont la conséquence de l'éloignement des français de leur lieu de travail en raison de deux facteurs essentiels : le prix de l'immobilier et la mobilité imposée par les entreprises. Si on veut limiter les déplacements et la pollution qui l'accompagne [...] il faut peut-être envisager des solutions politiques tels que l'encadrement du prix des loyers pour que le prix du foncier et des loyers soient maintenus à un niveau compatible avec les revenus des français.* » Est aussi fustigé le développement des locations de courte durée, comme *AirBnB*, qui vident les centres villes des habitants et devraient être interdites. Les solutions à la crise du logement passent par des décisions politiques : « *le droit au logement doit devenir un droit constitutionnel* » ; « *l'Etat doit encadrer strictement les loyers sur tout le territoire, taxer fortement les propriétaires de logements vides, et mal isolés [...] et revoir les niches fiscales immobilières.* » Certaines propositions suggèrent même la municipalisation des sols pour stopper la spéculation foncière. Le « Mieux vivre ensemble » revendiqué passe par une augmentation du pouvoir d'achat avec un encadrement sévère de TOUS les loyers. Toutes ces propositions traduisent un mal-vivre à bien des égards insupportable.

- Politiques du logement

La question du loyer renvoie aux politiques du logement telles que nous les avons abordées, fiscalité incluse, ou à des aspects plus spécifiques, comme le logement des étudiants, le logement social, voire à des normes techniques (accès aux logements pour les handicapés, isolation des logements insalubres).

Les propositions sont très critiques vis-à-vis des politiques publiques du logement. Elles proposent des correctifs. Par exemple, elles dénoncent la frilosité des banques qui ne prêtent pas à des salariés en situation instable (CDD, travailleurs indépendants, etc.) et les contraignent à subir les augmentations de loyers sans pouvoir sortir de cette situation : « *Voici plus de 20 ans que je suis locataire... avec l'ensemble des loyers que j'ai payé je pourrais être largement*

propriétaire ce jour. Sauf que.... n'ayant pas eu de CDI, je n'ai jamais pu obtenir un prêt ». L'autre critique qui revient plusieurs fois concerne la politique de construction de logements, jugée insuffisante, qui provoque la flambée des loyers et une baisse du pouvoir d'achat. Les solutions sont clairement exprimées : « *Construire d'avantage de logement pour faire baisser les loyers* » ; « *Mettre en place une garantie universelle des loyers pour favoriser l'accès de tous au logement* » ; « *Lancer un plan d'éradication du logement insalubre, et de construction de logements sociaux en renforçant les sanctions des communes trop faiblement dotées en parc social* ». L'achat de logements sociaux par les locataires du parc social apparaît comme une alternative pour faciliter l'accessibilité à la propriété et donner les moyens financiers aux bailleurs sociaux. Une autre solution consisterait à taxer les logements vides par une fiscalité adaptée, voire de les préempter pour contraindre à les mettre en location.

Enfin, une critique récurrente que l'on retrouve sous d'autres rubriques, concerne les aides à la personne, notamment les APL (Aide personnalisée au logement). Certaines propositions visent à obliger les propriétaires à proposer des logements sous critères de salubrité et énergétiques pour bénéficier d'un « permis de louer » et donc des APL. D'autres dénoncent le captage par les propriétaires de ces aides qui ont un effet inflationniste et demandent leur suppression. On le voit, les APL suscitent des débats.

Des mesures pour sécuriser les locataires les plus vulnérables sont proposées tel le logement universel de base : « *quand un évènement de la vie fait que nous nous retrouvons « sans le sou » et sans travail en ayant épuisé ses droits chez Pôle emploi ou bien quand nous sommes étudiant ou salarié pauvre (stagiaire sous-payé, smicard, petits boulots...) : Quelles sont nos véritables angoisses ? Manger ? Oui certes mais de ce côté, la solidarité est (relativement) bien organisée et des petits boulots peuvent permettre d'y arriver... S'habiller ? Là aussi la solidarité est relativement active et bien organisée. En revanche la véritable angoisse est de perdre son logement et de tomber dans la spirale infernale du SDF... Un Logement Universel de Base c'est le minimum de dignité que peut offrir un Pays développé comme le nôtre à TOUS ses concitoyens !* » Enfin, il existe un foisonnement de propositions qui, même si elles sont très minoritaires, reflètent la tension sur le marché locatif : lutte contre les expulsions et l'habitat indigne, meilleure connaissance du coût du logement via un Observatoire des coûts du logement, réquisition du foncier. Ces tensions se conjuguent avec une critique de la loi ELAN (novembre 2018) qui pénalise davantage le logement social (baisse des APL) et les handicapés (diminution des logements accessibles).

La question des revenus reste très marginale dans le sous-corpus. Il s'agit pour l'essentiel de questions liées aux faibles ressources des locataires actifs ou retraités. Elle fait

écho à la contestation des privilèges des élus qui se cristallise ici sur le logement que les élus occupent de manière gracieuse alors qu'ils ont les moyens de le payer. Le ressentiment s'exprime avec force : « *Des sommes monumentales sont dépensées en logement pour des fonctionnaires qui ont les moyens de payer leur loyer.* » Dans l'ensemble, la question du logement fait largement consensus (moins de 15% de votes négatifs) : et lorsque des propositions évoquent la possibilité de transférer le coût de l'immigration aux logements des nationaux, elles sont massivement rejetées.

Le peu de propositions sur le thème du logement pourrait laisser penser que nous avons affaire à un monde de petits propriétaires peu soucieux de cette question ou bien de locataires pour lesquels le poids du logement ne pèse pas sur leur budget. Des gens donc qui n'habiteraient pas dans les grandes agglomérations où le marché locatif est très tendu. Pour valider ou infirmer cette hypothèse (le peu de propositions sur le logement découlerait du poids des propriétaires parmi les contributeurs du VD), nous avons choisi de passer au crible l'ensemble des propositions contenant une revendication sur la taxe foncière, que seuls les propriétaires acquittent. La soixantaine de propositions qui aborde la question de la taxe foncière rencontre un écho relatif (660 votes). Leur lecture donne à voir autre chose qu'une simple revendication catégorielle. Les revendications de suppression ou de réforme de cette taxe n'abordent majoritairement la question que dans le cadre d'une refonte de la fiscalité immobilière (taxe d'habitation, taxe foncière) qui se veut plus juste, plus progressive et plus lisible. Cette analyse tend donc à infirmer l'hypothèse d'une surreprésentation des propriétaires et montre le poids des clichés visant à délégitimer le mouvement des GJ¹⁶.

Ce n'est qu'un début...

Cette plateforme ne constitue pas un sondage d'opinion, elle n'est pas bâtie sur un échantillon, elle ne comporte pas de données personnelles. Il est possible de dégager comme nous l'avons fait de grandes tendances, mais il serait bien périlleux de parler en termes de : « Les GJ disent que... » ou pire : « les Français pensent que... ». La question de la représentativité statistique du VD de ce fait ne se pose pas. À l'instar de la rhétorique usée qui avance que la majorité silencieuse, si elle pouvait parler, discréditerait la minorité qui manifeste, le pouvoir et autres « voix du maître » étaient-ils toutefois clairvoyants en cherchant à décrédibiliser le VD au nom de leur absence de représentativité, et plus généralement à déprécier les manifestations des GJ et leurs collectifs, comme les assemblées des assemblées organisées en divers lieux, au nom de leur particularisme ? Si sur ce dernier point l'analyse de

¹⁶ Il faudrait interroger le caractère péri-urbain des GJ, en posant la question des transports ou celle des catégories socio-professionnelles auxquelles ils appartiennent, en partant de la question des revenus et des salaires.

la plateforme du Grand débat devrait inciter à la prudence tant les propositions apparaissent assez proches de celle du VD (approfondissement de la démocratie, justice sociale et fiscale, transition écologique), pour ce qui est du premier point on peut légitimement subodorer que, pour pasticher le titre d'un ouvrage, le fond d'écran de la plateforme du VD est jaune. D'abord parce qu'elle a été initiée par un collectif de Gilets jaunes. Ensuite parce que les études à ce jour disponibles, dans leur diversité d'approches (enquêtes par questionnaire, sondages, entretiens sociologiques, observations ethnographiques de ronds-points), vont dans le sens des revendications exprimées dans le VD.

La plateforme du Vrai débat n'a toutefois pas encore rendu tous ses verdicts, d'autres parcours de lecture thématiques sont à réaliser, d'autres approches sont envisageables. On pourrait, par exemple, analyser le corpus en partant du mot « dignité » dont la demande apparaît comme une ultime barrière opposée au sentiment d'humiliation et la revendication, comme la possibilité d'éprouver le sentiment d'être considéré. Mieux comprendre cet "insupportable" à vivre dont le mouvement des GJ a témoigné et témoigne encore demandera de toute façon d'exploiter bien d'autres sources. Parmi celles encore en friche, soulignons les cahiers dits de doléances, ouverts dans les mairies en réalité bien avant l'annonce du Grand débat qu'ils étaient censés accompagner. Cet immense corpus délicat à recenser dans la mesure où les circuits classiques de collecte d'archives ont été contournés et à propos duquel une recherche est envisagée avec nos partenaires a lui l'avantage d'être situé géographiquement et sociologiquement. Il permettra de poursuivre l'investigation de ces révoltes d'ampleur que d'aucuns ont appelé anti-néolibérales.